

PRIERE A NOS A BONNES retai dateires DE PAYER AU PLUS TOT.



PROVINCE DE QUÉBEC.

DÉPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.

BOIS ET FORÊTS.

Québec, 28 août 1875.

AVIS est par le présent donné que conformément aux dispositions de l'acte 36 Vic. cap. 9, les limites à bois suivantes seront offertes en vente par encan public, à l'Hôtel du Parlement, en cette ville, le vingt-huitième jour d'octobre prochain, aux conditions insérées plus bas, savoir :

AGENCE DE L'OTTAWA INFÉRIEUR.

Limite Templeton No. 1, 1 mille carrés.

" Portland West A. 134 "

AGENCE DE DONAVENTURE.

Limite Arrière New Richmond, 24 milles carrés.

Limite Arrière Maria, No. 1 Est, 13 milles carrés.

AGENCE DE RIMOUSKI.

Limite Musé, No. 1 Est, 16 milles carrés.

" Neigotte No. 2, 14 "

" Macpès, No. 2, 12 "

" Duquesne, No. 1, 8 "

CONDITIONS DE LA VENTE.

Les limites à bois ci-dessus décrites, suivant leur étendue donnée, plus ou moins, seront offertes en vente à une mise à prix à être déterminée le jour de la vente.

Les limites seront adjugées aux personnes qui offriront le plus haut bonus.

Le bonus et la vente foncière de la première année (de deux piastres par mille carré) devront être payés, dans chaque cas, immédiatement après la vente.

Les limites une fois adjugées, seront sujettes aux dispositions des règlements concernant les bois de la Couronne maintenant en force ou qui pourront le devenir par la suite.

Des plans indiquant les terrains ci-dessus désignés sont déposés au Département des Terres de la Couronne, en cette ville, et au bureau des agents pour ces localités, et seront visibles de cette date jusqu'au jour de la vente.

H. G. MALHOTR,
Commissaire.

Ste. Anne, 2 septembre 1875.



PROVINCE DE QUÉBEC.

CHAMBRE DU PARLEMENT.

Bills Privés

LES personnes qui se proposent de s'adresser à l'ÉGLISE de la Province de Québec pour obtenir la passation de BILLS PRIVÉS ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou désins des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiés que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées

au long dans la " Gazette Officielle de Québec," elles sont requises d'en donner UN MOIS D'AVIS (s'écritant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande) dans la " Gazette Officielle de Québec," en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publié dans le district concerné; et remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis doivent être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre.

Toutes pétitions pour Bills Privés doivent être présentées dans les " deux premiers sittings " de la session.

BOUCHER DE ROU HERVILLE.

Greffier du Conseil Législatif.

C. M. MUIR,

Greffier de l'Assemblée Législative.

Québec, 10 Août 1875.

MUSIQUE NOUVELLE!

MUSIQUE VOCALE :

Les deux mères	Boissière	25
Histoire d'oiseau	"	25
La chaise aux papillons	"	25
Noble courtisier	Hoppe	30
Mademoiselle	Boissière	25
Pauvre ross	S. A. D.	25
Amour et prière	Jachman	25
Les languettes magiques	Garibaldi	50
Le dernier de l'orpheline	Boissière	25
La fauvette et la prison	"	25
Les trois gâteaux	"	25
L'Alsace pleure : elle prie, elle attend !	Ben. Tanyoux	40
A Saint-Blaise	Pessard	30
Chanson de Jean Prouvaire	Holmès	50
Amour et caprice	Bovéry	25
Chanson d'été	Rupès	50

MUSIQUE INSTRUMENTALE :

Le lys	Spindler	40
Transports joyeux	Lambert	85
Souviens-toi	Spindler	40
Andalousin, valse	Pénavaire	75
Les gondoles	Delorme	50
Heures heureuses	"	50
Chant du Lazzarone	Kowalski	70
Paysane	Marmontel	75
Bergère	Kowalski	60
Rose des Alpes	Spindler	40
Bouquet de violettes	"	46
Feuilles d'automne, valse	Dauids	70
Nuit d'Asie	Marmontel	75
Pauvre fleur	Spindler	40
Feuilles d'automne	Kowalski	60
Méditation	"	60
Sur l'Africain	"	60
Dreaming on the lake	Lott	80
Nuit et jour, valse	Lamothe	80
La Julie hongroise, valse	Fischer	60
Colombino, Polka	Dessaux	50

En vente chez

A. LAVIGNE,

Marchand de pianos et harmoniums, Editeur de musique

114 rue St. Jean, QUÉBEC.

DÉPARTEMENT DES DOUANES

Ottawa, octobre, 1875.

L'ÉCOUTE AUTORISÉ SUR LES ENVOIS AMÉRICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 14 par cent.

JAMES JOHNSON,

L'avis ci-dessus est le seul qui devra paraître dans les journaux autorisés à le publier.